



JUSTICE

Accusé de soutenir l'ETA, le chanteur basque Peio Serbielle jugé 14 ans après son arrestation

PROCES Son avocat va demander à l'ouverture du procès « l'annulation de la procédure pour violation manifeste et grave du délai raisonnable »...

Le chanteur basque Peio Serbielle sera jugé au tribunal correctionnel de Paris mardi 22 et mercredi 23 mai. (illustration) — *LOIC VENANCE / AFP*

Il passera devant la justice 14 ans après sa mise en examen. Le chanteur basque Peio Serbielle sera jugé ce mardi et ce mercredi par le tribunal correctionnel de Paris pour avoir hébergé des dirigeants de [l'organisation séparatiste basque ETA](#).

En octobre 2004, il avait été arrêté lors d'une opération dans les [Pyrénées-Atlantiques](#). Des dirigeants de l'ETA, Mikel Albizu Iriarte, alias « Antza » et sa compagne Soledad Iparragirre Genetxea, surnommée « Anboto », également recherchée par la justice espagnole, avaient alors été appréhendés.

L'Humanité

Mardi 21 juin 2005

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Un chanteur basque en procès pour son hospitalité

Le militant culturel Peio Serbielle a été incarcéré en octobre 2004 pour « association de malfaiteurs ». Il demande l'annulation de la procédure.

« **M**on frère n'a jamais été un terroriste. Nous avons, certes, du sang rouge, vert et blanc qui coule dans nos veines, et Peio se définit comme un "militant culturel", mais ça s'arrête là. Il est allé défendre notre culture, notre terre et notre langue devant les instances européennes, mais il n'est encarté nulle part », défend Jean-Bernard Serbielle. Le cas de son frère, figure emblématique de la culture du Pays basque, doit être étudié aujourd'hui par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. Sur quelle base ? L'annulation, réclamée par l'avocat de Peio Serbielle, de la procédure visant son client pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Pour quel motif ? Les autorités publiques et la juge Marle-Antoinette Houyvet reprochent au chanteur d'avoir accueilli dans sa maison de Domezain (Pyrénées-Atlan-



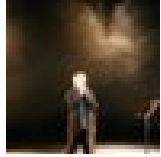
Peio Serbielle, figure emblématique de la culture basque, escorté par des policiers le 3 octobre 2004.

mise en accusation de Peio Serbielle. Pièces auxquelles la défense n'a pas accès. De plus, selon un enquêteur interrogé par *le Journal du di-*

alors qu'il était déjà incarcéré depuis octobre 2004.

Parmi les soutiens dont dispose Serbielle (des artistes, dont Renaud et Maxime Le-

frère n'a jamais cautionné la lutte armée. » De fait, aucun document ni aucun lien avec ETA n'ont, à ce jour, été mis en exergue. Comme beau-



PEIO SERBIELLE - LE CHANT BASQUE EMPRISONNE

2004 - 2018 - Souvenez-vous !!

PROCES PARIS - 22 et 23 MAI 2018, à 13 h 30

PALAIS DE JUSTICE - Le Parvis du Tribunal - 75017 -

Pas connaissance de leur appartenance à l'ETA

Le chanteur, qui a passé 16 mois en détention provisoire avant d'être placé sous contrôle judiciaire, est jugé pour association de malfaiteurs à visée terroriste aux côtés de trois autres personnes. Dans sa maison et sa voiture, les enquêteurs avaient retrouvé des revues clandestines d'ETA, des prospectus, ainsi que des empreintes génétiques d'activistes sur un matelas et un mégot de cigarette.

Selon son avocat, Jean-François Blanco, Peio Serbielle ne savait pas que les personnes qu'il accueillait appartenaient à l'ETA. « Il a accepté d'accueillir des réfugiés politiques ; il estimait qu'il accomplissait un devoir d'accueil de Basques de l'Etat espagnol. (...) Mais en aucun cas il n'avait connaissance de leur appartenance à l'ETA et encore moins de leur rôle de dirigeants d'ETA ».

Une demande d'annulation de la procédure

Me Blanco a indiqué qu'il demanderait à l'ouverture du procès ce mardi, « l'annulation de la procédure pour violation manifeste et grave du délai raisonnable ». « Les procédures longues, je connais, mais dans ce dossier, nous avons dépassé les limites de l'acceptable », a-t-il déclaré. « La dernière fois qu'il a été entendu par un juge d'instruction remonte à septembre 2006 ».

Peio Serbielle est un artiste reconnu. Il a reçu en 2001 le grand prix Sacem de musique traditionnelle et musiques du monde. En 2005, alors qu'il était en détention, un appel pour sa libération avait mobilisé plusieurs artistes, dont les chanteurs Renaud, Maxime Le Forestier, Georges Moustaki, les groupes Tri Yann et I Muvrini.